



Nous offrons un service 24 h/24, 7 j/7.

Rendez-vous en ligne !

OU

Scannez le code QR :

Consultez le site
nyc.gov/BusinessToolbox.
Cliquez sur Apply (Déposer une
demande) pour obtenir des instructions
sur le dépôt de votre demande de
licence en ligne.



Liste de contrôle pour la demande de licence de vendeur de cigarettes électroniques au détail

NE REMPLISSEZ PAS CETTE DEMANDE SI VOTRE ENTREPRISE EST OU CONTIENT UNE PHARMACIE.

La loi de la ville de New York (NYC Law) interdit aux pharmacies et aux entreprises qui contiennent des pharmacies d'obtenir une licence de vendeur de cigarettes électroniques au détail.

*****Important : plafonds des districts communautaires*****

Les plafonds des districts communautaires pour les licences de vendeurs de cigarettes électroniques au détail sont entrés en vigueur le 26 avril 2018. Pour obtenir la liste des plafonds des districts communautaires et le nombre de licences actives dans chaque district communautaire, consultez NYC Open Data sur opendata.cityofnewyork.us et cherchez « electronic cigarette dealer » (vendeur de cigarettes électroniques).

Vous pouvez déposer cette demande uniquement si :

*(Voir la clé pour * et † à la page 2.)*

- Les licences sont disponibles dans votre district communautaire.*
- Une entreprise titulaire d'une licence de vendeur de cigarettes électroniques au détail est vendue, quelqu'un acquiert 10 % ou plus des actions de la société, ou la composition de la société est modifiée. Vous (la nouvelle entreprise) pouvez déposer une demande pour une nouvelle licence au même endroit à condition qu'il existe une licence actuelle en cours de validité « en règle » à cette adresse ET *que vous demandiez une nouvelle licence sous 30 jours à compter de la vente ou du changement.*†
- Votre entreprise est située dans certains aéroports ou certains parcs qui ne sont pas soumis aux plafonds des districts communautaires.†



- Vous disposez d'une licence active de vendeur de cigarettes électroniques au détail dans votre kiosque à journaux et vous souhaitez détenir les deux licences sous le même nom commercial.[†]
- Vous êtes titulaire d'une licence de kiosque à journaux qui a été transférée à la suite du décès ou de l'invalidité de l'ancien titulaire de la licence et vous souhaitez que la licence de vendeur de cigarettes électroniques au détail de l'établissement soit à votre nom. La licence existante de vendeur de cigarettes électroniques au détail doit être en règle.[†]

Remarque :	
*	Lorsque des licences seront disponibles, le DCWP procédera à une loterie. Consultez le site nyc.gov/dcwp pour obtenir des informations, notamment sur la procédure de demande de participation à une loterie.
†	Si vous êtes concerné(e) par l'une de ces exceptions aux plafonds, vous devez envoyer la Certification d'exception au plafond de vendeur de cigarettes électroniques au détail et les justificatifs. Voir la section sur les Documents obligatoires pour de plus amples informations.

Remarque : Le DCWP ne délivrera pas de licence pour l'exploitation d'un site résidentiel.

Surveillez le site nyc.gov/dcwp pour vous tenir informé des plafonds des districts communautaires.

Qui doit détenir une licence de vendeur de cigarettes électroniques au détail ?

Vous devez détenir une licence de vendeur de cigarettes électroniques au détail pour vendre directement aux consommateurs.

Une cigarette électronique est un dispositif fonctionnant sur batterie qui diffuse de la vapeur à inhaler en chauffant du liquide, du gel, de l'herbe ou d'autres substances, qu'elles contiennent ou non de la nicotine. Tout composant, tel qu'une cartouche ou une recharge, est considéré comme une cigarette électronique.

Cette description n'est qu'une explication générale des personnes qui doivent être titulaire d'une licence de vendeur de cigarettes électroniques au détail.

Critères de la licence

Le Département de la protection des consommateurs et des travailleurs (Department of Consumer and Worker Protection, DCWP) rejettera votre demande si vous ne fournissez pas les informations et documents nécessaires :

- ☐ Demande de licence de base



- ☐ **Numéro d'identification fiscale OU numéro de confirmation de la demande**
Pour demander un certificat d'autorité pour le prélèvement des taxes de vente, consultez le site www.businessexpress.ny.gov.

- ☐ **Certification de l'exception au plafonnement pour les vendeurs de cigarettes électroniques au détail et documents à l'appui, le cas échéant**
Le formulaire liste les justificatifs requis pour les exceptions pertinentes.
Vous pouvez envoyer par courriel les justificatifs à l'adresse onlineappsdocs@dcwp.nyc.gov.

Remarque : si vous avez participé à une loterie et reçu une offre pour déposer une demande, vous n'avez pas besoin d'envoyer ce formulaire.

- ☐ **Département de la fiscalité et des finances (Department of Taxation and Finance) de l'État de New York - Certificat d'enregistrement des distributeurs de produits de vapotage**
Pour plus d'informations sur le certificat d'enregistrement des distributeurs de Vapor Products, veuillez consulter le site suivant www.tax.ny.gov/bus/vpt.

- ☐ **Justificatif d'adresse professionnelle**
Envoyez une copie d'UN des documents suivants au nom soit de l'entreprise soit d'une personne figurant sur la demande de licence :

- Facture de charges datée de moins de 90 jours (par exemple, téléphone, gaz, électricité, câble ou eau) OU
 - Acte ou bail actuel OU
 - Reçu récent de remboursement de prêt immobilier ou de paiement du loyer OU
 - Document ou facture d'assurance où figure votre adresse professionnelle OU
 - Courrier d'un organisme gouvernemental où figure votre adresse professionnelle OU
 - Licence ou permis ou certificat en cours (en cours de validité) délivré(e) par un organisme gouvernemental municipal/étatique/fédéral où figure votre adresse professionnelle OU
 - Relevé bancaire ou de carte de crédit daté de moins de 90 jours
- *Veuillez supprimer les informations relatives au compte.**



☐ **Justificatif d'adresse personnelle**

Chaque personne indiquée sur la demande de licence doit fournir une copie d'UN des documents suivants au nom de la personne :

- Facture de charges datée de moins de 90 jours (par exemple, téléphone, gaz, électricité, câble ou eau) OU
 - Courrier d'un organisme gouvernemental où figure votre adresse personnelle OU
 - Acte ou bail actuel OU
 - Document ou facture d'assurance où figure votre adresse personnelle OU
 - Licence, permis ou certificat en cours de validité délivré(e) par un organisme gouvernemental municipal/étatique/fédéral où figure votre adresse personnelle OU
 - Courrier de l'université ou de l'établissement scolaire où figure votre adresse personnelle OU
 - Reçu récent de remboursement de prêt immobilier ou de paiement du loyer OU
 - Permis de conduire OU
 - Carte d'identité municipale OU
 - Relevé bancaire ou de carte de crédit daté de moins de 9 jours
- *Veuillez supprimer les informations relatives au compte.**

Pour une personne qui vit à l'adresse d'une autre personne, veuillez fournir les documents suivants :

- UN justificatif d'adresse personnelle (voir ci-dessus) avec le nom du locataire ou du propriétaire ; ET
- une lettre signée par le locataire ou le propriétaire indiquant que la personne vit à cette adresse.

☐ **Déclaration donnant l'autorité à agir**

Obligatoire si une personne autre que le demandeur/la demandeuse de la licence prépare et envoie cette demande. Le demandeur/la demandeuse doit signer la demande de licence et tous les formulaires connexes.



☐ **Frais de licence**

Durée de la licence : 2 ans	Date d'expiration : 30 novembre	Frais de licence : 200 \$ pour les deux années complètes	
Si vous déposez votre demande entre ces deux dates :		Vous paierez :	Votre licence expirera :
Du 1er au 31 décembre des années impaires		200 \$	Le 30 novembre des années impaires
Du 1er janvier au 31 mai des années paires		200 \$	Le 30 novembre des années impaires
Du 1er juin au 30 novembre des années paires		150 \$	Le 30 novembre des années impaires
Du 1er au 31 décembre en année paire		200 \$	Le 30 novembre des années paires
Du 1er janvier au 31 mai des années impaires		200 \$	Le 30 novembre des années paires
Du 1er juin au 30 novembre des années impaires		150 \$	Le 30 novembre des années paires

Payez par :

- ☐ Carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express et Discover Card uniquement)
(*en ligne ou en personne*)
Vous devrez payer des frais de dossier non remboursables de 2 %.
- ☐ Chèque électronique (*en ligne*)
- ☐ Chèque ou mandat établi à l'ordre du DCWP (*en personne ou par courrier postal*)

Message important concernant le certificat d'entreprise

Vous devez avoir le certificat d'entreprise applicable en fonction de la structure juridique de votre entreprise. Bien que le DCWP n'ait pas besoin de l'envoi de votre certificat d'entreprise pour le traitement de votre demande, le DCWP peut demander ce document dans le cadre de la section 20-104 du Code administratif de la ville de New York (New York City Administrative Code).

Les propriétaires uniques agissant sous un nom autre que le vôtre doivent avoir un certificat d'entreprise/de nom d'emprunt.

Les partenariats doivent avoir un certificat de partenariat et, le cas échéant, un certificat de nom d'emprunt pour votre entreprise.



Les sociétés, les sociétés en commandite, les sociétés à responsabilité limitée ou les partenariats à responsabilité limitée doivent être immatriculés et rester actifs auprès de la Division des sociétés (Division of Corporations) de l'État de New York. Vous pouvez vérifier votre statut sur le site www.dos.ny.gov/corps.

Autres permis/licences/accords municipaux ou étatiques éventuellement nécessaires

Vous devez être titulaire d'une licence de *vendeur de tabac au détail* pour vendre des cigarettes et d'autres produits du tabac, tels que des cigares, du tabac à mâcher, du tabac à pipe, du tabac à rouler, du snus, du bidi, du tabac à priser, de la shisha ou des produits du tabac dissolvables.

Vous avez des questions ? Nous sommes là pour vous aider !

- **Courriel** : TobaccoUnit@dcwp.nyc.gov
- **Téléphone** : (212) 436 0406. (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h).

Des services d'interprétation gratuits sont disponibles sur site. Pour demander un aménagement en lien avec un handicap, rendez-vous sur le site nyc.gov/dcwp et recherchez « accommodations » (aménagements) ou envoyez un courriel au coordinateur de la loi en faveur des Américains en situation de handicap (Americans with Disabilities Act, ADA) du DCWP à l'adresse DCWPADACoordinator@dcwp.nyc.gov.

Ressources supplémentaires pour les vendeurs de cigarettes électroniques au détail

- Pour vous renseigner sur les lois et les règlements qui sont susceptibles de concerner votre activité, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour la **liste de contrôle d'inspection : Vendeurs de cigarettes électroniques au détail** visitez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour obtenir des ressources utiles pour l'ouverture, le fonctionnement et la croissance de votre activité, consultez le site nyc.gov/business.